

LA POLYSÉMIE DE *CONTRE* : QUELQUES HYPOTHÈSES POUR LIER SPATIAL ET NON-SPATIAL

Patrick DENDALE
Université de Metz – CELTED et Université d'Anvers – UIA

1. INTRODUCTION

Selon le dictionnaire qu'on consulte, la préposition *contre* a entre deux et quatre significations. Deux pour le *Petit Robert* : une signification spatiale (proximité / contact) et une liste fort hétérogène de valeurs désignées sous l'étiquette unique « opposition ». Trois pour le *TLF* : (a) sens local, (b) opposition et (c) échange ou rapport de grandeur. Quatre enfin pour le *Lexis* et le *DFC* de Larousse : (a) contact, juxtaposition, (b) opposition, hostilité, (c) échange et (d) proportion, illustrées ci-dessous respectivement par (1) à (4).

(1a) *Elle serrait son fils contre sa poitrine (SYN. sur)*

(1b) *Sa maison est juste contre la mairie (SYN. près de)*

(2a) *Il se bat contre un ennemi redoutable, contre les préjugés (SYN. avec)*

(2b) *Un remède contre la grippe (SYN. pour)*

(3) *Il a troqué sa vieille voiture contre une moto (SYN. pour)*

(4) *On trouve vingt films médiocres contre un bon (SYN. pour)*

Contre a donc clairement plus d'une signification. Si on admet que cette pluralité de sens relève de la polysémie, la tâche du linguiste est de chercher les liens entre les différentes significations.

Ayant décrit ailleurs la valeur spatiale de *contre* (Dendale, 2001), nous voudrions dans cette étude nous concentrer sur la valeur de « lutte / hostilité » de la préposition et montrer comment cette valeur

est liée à la valeur spatiale, contribuant ainsi à fonder le caractère polysémique de la préposition.

2. CARACTÉRISATION DE LA VALEUR « LUTTE / HOSTILITÉ » DE *CONTRE*

2.1. Un premier trait de *contre* « lutte / hostilité » : endommagement, destruction de X ou de Y

1. Considérons les phrases (5) et (6),

(5) *Les Romains se battent contre les Grecs*

(6) *Le combat des Romains contre les Grecs*

qui expriment la signification de *contre* que *Lexis* qualifie de « lutte, hostilité », d'autres dictionnaires, plus généralement, « d'opposition ». La première question qui vient à l'esprit est de savoir si la valeur de « lutte / hostilité » est dans le verbe (ou substantif déverbal) *se battre / combat*, dans la préposition *contre* ou dans les deux. Posée en d'autres termes, la question est de savoir quel est l'apport lexical de *contre* dans ce genre de phrases.

Si on compare la phrase (5) ci-dessus à des phrases dans lesquelles on a substitué une autre préposition à *contre* :

(7) *Les Romains se battent à côté des Grecs*

(8) *Les Romains se battent près des Grecs*

(9) *Les Romains se battent avec les Grecs*

(10) *Les Romains se battent sans les Grecs*

on constate tout d'abord qu'il n'y a dans aucune de ces phrases un problème d'incompatibilité entre le verbe *se battre* et la préposition. On constate aussi que dans toutes ces phrases l'activité décrite est en gros la même : une activité de lutte ou de confrontation dans laquelle sont engagées (au moins) les entités nommées sous X (*Les Romains*). C'est le verbe qui décrit cette activité. Ce qui change d'une phrase à l'autre, en fonction de la préposition, c'est le statut, la nature ou le rôle sémantique (ou thématique) du terme Y (ici *Les Grecs*) par rapport au terme X et par rapport au verbe. Puisque rien d'autre n'a

été changé dans la phrase, nous postulons que cela ne peut être que la préposition qui est responsable de ces changements de sens. Quel est donc le statut de Y dans ces quatre phrases sans *contre* ?

Dans (7) à (8), la préposition donne à Y le statut, le rôle sémantique d'un *endroit*, endroit localisé *latéralement* par rapport à Y dans (7) ; endroit qualifié de *peu distant* aux yeux du locuteur dans (8). Dans (9) Y désigne l'entité qui est *engagée simultanément avec X* dans l'activité décrite par le verbe¹ ; dans (10) il désigne l'entité qui aurait pu être engagée simultanément avec X dans l'activité décrite par le verbe mais *qui ne l'est pas*.

Nous ferons l'hypothèse que l'élément Y, quand il suit la préposition *contre*, désigne l'entité (ou les entités) que X vise à endommager ou à détruire².

Appelons ce premier trait de *contre* « lutte / hostilité » le trait « endommagement ». Un trait corollaire est que l'entité qui agresse (X ou Y selon les cas de figure) est considérée comme potentiellement dangereuse ou nuisible pour l'autre entité.

2. La conséquence de cette hypothèse est tout d'abord que l'effet de sens d'hostilité ou de lutte n'est pas uniquement pris en charge par le verbe mais aussi en partie par la préposition. La préposition désigne en effet Y comme l'entité-cible³, que visait l'entité désignée dans X. Cette analyse permet d'expliquer un certain nombre de phénomènes :

2.1 Premièrement le fait que dans des cas où le verbe est neutre du point de vue de l'hostilité (par exemple *marcher, agir, voter, etc.*), la phrase arrive quand même à exprimer l'hostilité. Comment expliquer cela autrement que par l'intermédiaire de la préposition *contre* ?

(11) *Mademoiselle Ursule Creton ne manquerait pas de faire agir contre la maîtresse de pension par tous les moyens possibles.*
(Champfleury, dans *Discotext*)

1. Ce qui explique qu'elle se prête à deux interprétations, celle de « complicité » entre X et Y et celle de « confrontation » entre X et Y.

2. Il est évident que cet endommagement et destruction peuvent prendre mille et une formes.

3. Au sens *non technique*, qui s'oppose à celui où l'emploi par exemple Vandeloise. C'est la raison pour laquelle nous préférons parler de X et Y à la place de cible et de site.

- (12) *Vous me demandez huit jours. Cela m'arrange : ce délai donnera le temps d'arriver à certains documents complémentaires, dont j'ai besoin pour agir contre vous.* (Bloy, dans *Discotext*)

2.2 Cela explique deuxièmement la petite nuance qu'il y a entre *contre* et *avec* dans des phrases qui contiennent un verbe neutre du point de vue de l'hostilité (p. ex. *jouer, être*, etc.). Il nous semble que c'est *contre* qui assure la nuance de compétition, et non pas *avec* :

(13a) *Julie joue avec Solange*

(13b) *Julie joue contre Solange*

Dans (13a) le jeu n'*oppose* pas forcément les deux fillettes ; dans (13b) on les conçoit plus aisément dans des camps *adverses*, comme adversaires, dans une compétition, visant chacune à gagner, à éliminer donc l'adversaire. Comparez encore :

(14a) *J'aimerais bien jouer un jour contre toi (au tennis, aux échecs, au football, ?au ballon)*

(14b) *J'aimerais bien jouer un jour avec toi (au tennis, aux échecs, au football, au ballon)*

(15a) *La chance est contre moi (Grand Robert)*

(15b) *La chance est avec moi*

2.3 Le trait « endommagement » est sans doute aussi ce qui oppose *contre* à la préposition *devant* lorsque celle-ci est utilisée dans des contextes comparables :

(16a) *Un jour il se trouva devant son ennemi*

(16b) *Un jour il se trouva contre son ennemi*

(17) *Il fut ému devant /*contre le spectacle*

L'absence de l'idée de lutte/hostilité avec *être ému* explique pourquoi *contre* n'y est pas utilisé alors que *devant* l'est.

2.4 Ici pourraient aussi trouver une explication les données présentées dans Dendale & De Mulder (1998 : 429), à savoir le fait que *protéger* et *protester* ont un sens différent selon qu'ils prennent pour préposition *contre* ou *de* :

(18a) *Ce mur nous protège contre le vent*

(18b) *Ce mur nous protège du vent*

(19a) *Un rideau d'arbres nous protège contre les regards indiscrets*

(19b) *Un rideau d'arbres nous protège des regards indiscrets*

(20a) *protester contre un abus*

(20b) *protester de ses bonnes intentions (« attester formellement et avec une certaine solennité »)*

Selon Hanse (1987, s.v. *protéger*) *protéger de* signifie « mettre à l'abri », alors que *protéger contre* signifierait « mettre à l'abri d'un danger ». Avec *contre*, Y est présenté comme plus agressif, un ennemi à éliminer.

2.5 Le trait « endommagement » dans le sémantisme de *contre* pourrait aussi expliquer la constatation faite par Schepping (1991 : 237, cf. Dendale & De Mulder (1998 : 428) que *contre* est difficilement acceptable lorsque le complément ne reçoit pas une interprétation « négative », comme l'illustrent les exemples suivants :

(21a) *Max se fâche contre sa fille*

(21b) ?? *Max est très aimable contre sa fille*

3. En élargissant l'hypothèse ci-dessus pour pouvoir rendre compte aussi de la valeur de *contre* avec des verbes ou substantifs de lutte défensive comme *se défendre, se protéger, se prémunir, s'abriter, s'assurer, mettre en garde, protection*, etc. comme dans :

(22) *Il essaye timidement de se défendre contre les Anglais dans les Célèbes* (Michelet, dans *Discotext*)

on pourrait reformuler de la façon suivante l'hypothèse sur l'apport lexical de *contre* (dans le sens « lutte / hostilité ») :

Contre institue une des deux entités, celle sous Y (dans le cas d'un verbe d'agression⁴ ou dans le cas par défaut⁵) ou celle sous X (dans le cas de verbes de défense), comme une « cible » que l'autre entité (respectivement X et Y) vise à endommager ou à détruire.

Ce premier trait (et son sous-trait) trouve une application dans le fait linguistique qu'une phrase sera ressentie comme bizarre ou difficilement interprétable si l'entité « cible » peut difficilement être conçue comme pouvant être endommagée ou détruite par l'autre entité ou si

4. Il faut noter toutefois que le verbe *se battre* dans certaines phrases comme *Paul se bat contre le courant, le courant* semble exprimer une activité défensive !

5. Par exemple quand il n'y a pas de verbe d'agression du tout.

l'entité qui agresse se conçoit difficilement comme constituant un danger pour l'autre entité :

- (23) ? *L'éléphant se défend* contre le hamster
 (24) *Paul s'abrite* contre (? l'air / + l'air pollué / + l'air radioactif)
 (25) **L'air se bat* contre le vent

2.2. Un second trait de *contre* « hostilité » : équilibre entre deux forces

2.2.1. *Sur*

Pour introduire le deuxième trait de *contre* « lutte / hostilité », il est nécessaire de faire un petit détour par la préposition *sur*⁶ dans certains de ses sens non spatiaux. Il est connu que *sur* s'utilise de façon assez systématique après des noms comme *autorité, avantage, contrôle, domination, dominance, effet, empire, influence, pouvoir, prestige, prépondérance, privilège, prédominance, prééminence, puissance, souveraineté, suprématie* ou des verbes comme *régner, veiller, avoir des droits, etc.*, pour signaler le rapport de pouvoir, d'autorité, de force entre deux entités ou après des mots comme *victoire, succès, conquête, triomphe, l'emporter, prendre le dessus, etc.* pour signaler la victoire de quelqu'un sur quelqu'un d'autre. Quelques exemples :

- (26a) *Ils ont toute autorité sur Gilberte.* (Proust, dans *Discotext*)
 (26b) *Un Christ en croix a plus de puissance sur lui que tous les raisonnements.* (Renard, dans *Discotext*)
 (26c) *une preuve que j'avais du pouvoir sur elle* (Proust, dans *Discotext*)
 (26d) *vous prétendez à la domination sur les hommes !* (Adam, dans *Discotext*)
 (26e) *Saccard, que sa victoire sur Gundermann rendait audacieux,* (Zola, dans *Discotext*)

6. Un certain nombre de choses que nous voulons montrer ici sont confirmées par le comportement de *sous* : *sous les ordres, la direction, l'autorité, la responsabilité, la domination de quelqu'un, servir sous*. Cp. X vit sous l'influence de Y avec Y a de l'influence sur X.

- (26f) *Son culte eut la suprématie sur leurs cultes* (Fustel de Coulanges, dans *Discotext*)
 (26g) *En cédant, il obtint un triomphe complet sur le second* (Stendhal, dans *Discotext*)
 (26h) *Un succès obtenu sur l'Angleterre* (Chateaubriand, dans *Discotext*)
 (26i) *Ils exerçaient l'un sur l'autre une assez mauvaise influence.* (Radiguet, dans *Discotext*)
 (26j) *Bayonne affermissait sa conquête sur la totalité de l'auditoire par une revendication enflammée des fiertés nationales.* (Vogüé, dans *Discotext*)

Avec Lakoff & Johnson (1985, cf. aussi Dendale & De Mulder, 1998 : 422), on peut considérer cet emploi de *sur* comme une extension métaphorique (lexicalisée) de l'emploi spatial de la préposition, extension qui s'inscrit pour Lakoff & Johnson dans des métaphores générales dites « d'orientation ». Parmi ces métaphores d'orientation citons : CONTRAINDRE OU DOMINER EST EN HAUT, L'AUTORITE EST EN HAUT. Selon Lakoff & Johnson (1985) la zone supérieure de l'axe vertical est utilisée *par la langue* pour désigner métaphoriquement le pouvoir ou la domination. On remarque en effet que de nombreux mots qui désignent ou qui décrivent le pouvoir, la force, la puissance, la victoire sont des substantifs, adjectifs ou verbes qui situent celui ou celle qui a le pouvoir ou qui obtient la victoire soit en haut de l'axe vertical, soit plus haut sur l'axe vertical que celui ou celle qui n'a pas le pouvoir, qui est vaincu. Quelques exemples (Dendale & De Mulder, 1998 : 422) :

- (27) *J'ai pris le dessus. Il est au sommet, à l'apogée de son pouvoir. C'est mon supérieur. Il est dans le haut commandement. Il est en haut du classement. Son ascension / sa montée au pouvoir a été rapide. Il l'emporte sur moi. Monter au pouvoir. Renverser le pouvoir. Il occupe une position supérieure à la mienne. À bas le pouvoir des capitalistes !*

Ces données montrent que la métaphore « [exploite] les réseaux lexico-sémantiques et syntaxiques du système linguistique » (Leeman, 1998 : 453). Lakoff & Johnson (1985) soulignent que la métaphore d'orientation qui sous-tend ce réseau lexico-sémantique de l'autorité, du pouvoir et de la victoire a une base expérientielle, une justification par l'expérience que tout un chacun a du monde extérieur. Ainsi celui qui gagne une bataille reste en principe debout (garde une position haute) alors que celui qui est battu s'écroule (prend une position basse). Dans le monde animal le chien qui se sent dominé se couche

sur le dos (prend une position basse sur l'axe vertical) alors que la bête dominante garde une position haute. Cette base expérientielle explique que ce phénomène se retrouve dans d'autres langues alors que le système diffère d'une langue à l'autre. Les différences dans l'emploi des prépositions entre les langues sont dues aux choix que chaque langue a faits⁷; la base expérientielle, cognitive offre une explication pourquoi ce phénomène n'est pas limité à une seule langue.

En résumant, on peut dire que des études comme celle de Lakoff & Johnson ont montré que la préposition *sur*, dans un de ses emplois métaphoriques, désigne le *déséquilibre de forces*, déséquilibre qui est représenté spatialement par des positions différentes sur un axe *vertical*, positions qui correspondent iconiquement à des données de l'expérience du monde qui nous entoure.

2.2.2. Contre

Par opposition avec l'utilisation métaphorique qui est faite de la préposition *sur*, nous ferons l'hypothèse que *contre* dans son emploi « lutte / hostilité » exprime non pas le déséquilibre ou l'asymétrie des forces, mais l'équilibre et la symétrie, un équilibre qui est spatialement représentable par un axe *horizontal* (axe utilisé d'ailleurs symboliquement dans la représentation de la justice avec les plateaux de la balance)⁸.

Quelles sont les *indications linguistiques* qu'on peut avancer en faveur de cette hypothèse ?

1. Une première indication est donnée par l'utilisation de la préposition avec des noms d'activités comme *victoire*, *triomphe*, *succès*, *mainmise*, *conquête*, etc. d'un côté et *bataille*, *combat*, *lutte*, *attaque*, *assaut*, *campagne*, *guerre*, etc. de l'autre. Quand on parle de *victoire* on parle d'un rapport de forces *en déséquilibre*, d'un rapport vainqueur / vaincu. C'est la raison pour laquelle les mots *victoire*,

7. Ainsi la préposition *tegen* en néerlandais réunit en gros les mêmes valeurs dans son sémantisme : contact / proximité, lutte / hostilité, comparaison / proportion, échange. Il y a évidemment aussi des différences, qui se laissent justifier en référant au système propre de cette langue : *Hij praat tegen mij* (« Il me parle », litt. : « Il parle contre moi »). *Hij woont tegen Leuven* (« Il habite près de Louvain », litt. : « Il habite contre Louvain »).

8. Il n'est pas sûr toutefois si l'axe horizontal a été la base spatiale d'une métaphore qui pose l'équilibre des forces.

triomphe, *succès* ont des antonymes : *défaite*, *débâcle*, *échec*. Quand on parle de *combat*, on parle de rapport de forces *encore en équilibre*, de simples adversaires, au moins jusqu'au moment où leur affrontement résultera en une victoire ou une défaite pour l'un ou pour l'autre des deux partis. Le mot ne connaît pas de véritables antonymes⁹.

Cette différence trouve une réalisation linguistique dans l'emploi des prépositions qui suivent ces mots. Le nom *victoire* et le verbe *gagner* se combinent aussi bien avec *contre* qu'avec *sur*¹⁰; les noms *combat*, *lutte* et les verbes *se battre*, *combattre*, *guerroyer*, *batailler*, *lutter* en revanche ne se combinent qu'avec *contre*¹¹. Ainsi il n'y a dans *Discotext* aucun exemple avec *combat* ou *lutte* suivi de *sur* pour désigner l'adversaire ; *contre* y est la seule préposition :

(28a) *Il n'avait point profité de la victoire contre Hannon après la défaite d'Utique.* (Flaubert, dans *Discotext*)

(28b) *J'ouvre les yeux, comme Auguste pour voir les trirèmes dans les mouillages de la Sicile, après la victoire sur Sextus Pompée* (Chateaubriand, dans *Discotext*)

(29a) *la seule grande bataille rangée que nous ayons gagnée sur les anglais* (Chateaubriand, dans *Discotext*)

(29b) *Je gagnai contre eux la partie.* (Chateaubriand, dans *Discotext*)

(30) *Ce combat contre les troupes de Miloradowitch nous fut fatal* (Chateaubriand, dans *Discotext*)

(31) *le comte n'était-il point [...] l'homme qui lui avait obéi aveuglément dans cette lutte contre sir Williams ?* (Ponson du Terrail, dans *Discotext*)

L'explication de ce phénomène est qu'une *victoire* implique linguistiquement (analytiquement) un *combat*, alors que le *combat* n'implique pas linguistiquement la victoire. La conséquence est que le

9. Le *Petit Robert* n'en donne en tout cas pas. À moins de considérer *trêve* comme un antonyme de *combat*, *guerre*, *bataille*, mais l'antonymie se situe alors sur l'axe activité / non-activité et ne décrit pas les deux pôles du pouvoir.

10. Il faut noter toutefois qu'il n'y a que deux exemples de *victoire contre* versus une vingtaine d'exemples de *victoire sur*. Un rapport analogue se constate pour *triomphe contre* (0 exemple) / *triomphe sur* (cinq ou six exemples).

11. Je n'ai pas d'explication pour le moment pour le fait que les mots qui expriment le contraire de *victoire* prennent uniquement *contre* et pas *sous* : *échec*, *défaite*, *match nul*, *contre-performance*, etc.

mot *victoire* peut être suivi de sa propre préposition (*sur*), mais aussi de celle du mot *combat* qu'il implique sémantiquement, à savoir *contre*.

2. Une deuxième indication pour notre analyse de *contre* en termes d'équilibre et de symétrie et de *sur* en termes de déséquilibre et d'asymétrie est l'emploi des deux prépositions pour exprimer un rapport de grandeur, chiffré, disons une « lutte de chiffres ». Avec *contre*, on peut dire tout aussi bien à *dix contre un* (31) que à *un contre dix* (32) :

(32a) *surarmés, suréquipés, à dix contre un, les Argentins s'emparent des [...] îles Malvinas. (Le Point)*

(32b) *sous-armés, sous-équipés, à un contre dix, les Argentins s'emparent néanmoins des îles Malvinas.*

Il en est de même dans l'exemple suivant, autre type de *contre* « rapport de grandeur, comparaison », variante de la « lutte de chiffres », où on peut sans problèmes permuter les éléments X et Y de *contre*, mais on ne peut pas faire de même avec les éléments X et Y des deux exemples de la préposition *sur* :

(33) [concernant les paris que reçoit City Index]
Certaines mises s'élèvent à plus de 30 000 francs à trois contre un (Le Point)

(34) *L'écart se creuse encore par la suite : un élève de nationalité étrangère sur trois, contre un Français sur deux, arrive à passer en seconde générale ou technologique. (Le Point)*

C'est que, pour la langue, X et Y de *contre* sont considérés équivalents et donc permutable dans une relation symétrique. Il en est tout autrement de *sur*, qui semble bel et bien imposer des contraintes sur la taille respective des éléments X et Y qu'il lie. En effet, dans la presque totalité des cas observés¹², le chiffre donné sous X est inférieur à celui donné sous Y :

12. Nous n'avons pu trouver qu'un seul exemple dans *Discotext*, où X est un chiffre supérieur à Y :

si [...] vous êtes consulté par une femme enceinte qui vous demande si elle fera un garçon ou une fille, vous ne pouvez pas le lui dire, vous pouvez lui dire qu'elle a soixante chances sur quarante. (Bernard, dans Discotext)

Il est évident que nous n'avons pas compté parmi ces exemples, des constructions du type : Un appartement de neuf *sur* deux mètres, qui relèvent d'un autre emploi de *sur*.

(35) *Le dépistage systématique du cancer du sein par mammographie chez les femmes de 50 à 69 ans en sauverait deux sur mille. (Le Point)*

Dans le CD-rom *Le Point*, des 17 exemples qui suivent le schéma « chance / chances *sur* », il n'y a aucun exemple où le chiffre donné en X est inférieur à celui donné en Y. Sur quelque 172 exemples selon le schéma « [chiffre de 1 à 13] + *sur* » il n'y a pas un cas où le premier chiffre est supérieur au second. Il est tentant d'expliquer cette différence de comportement linguistique entre *sur* et *contre* par le trait déséquilibre / asymétrie (*sur*) versus équilibre / équivalence / symétrie (*contre*).

3. Une troisième indication est fournie par des expressions comme *il est du même niveau que moi* (par exemple en sport), qui disent l'équilibre, l'équivalence. Or, on situe tout naturellement le même niveau sur un plan horizontal plutôt que sur un plan vertical.

(36) *En voyage, l'enfant est maintenant exactement au même niveau d'expérience que les adultes. (Dolto, dans Frantext)*

(37) *Il est rigoureux dans la clandestinité, où tout contact entre groupes situés au même niveau est absolument interdit (Gurvitch, dans Frantext)*

ou encore le fait que pour comparer on met *côte à côte* ou *dans la balance* (l'équilibre d'une balance se manifestant par l'horizontalité des deux plateaux) :

(38) *Vos ennuis ne sont pas graves à côté des miens (Nouveau Petit Robert)*

(39) *Et toujours ce mot cruel d'argent venait se mettre dans la balance à côté de son amour. (Champfleury, dans Discotext)*

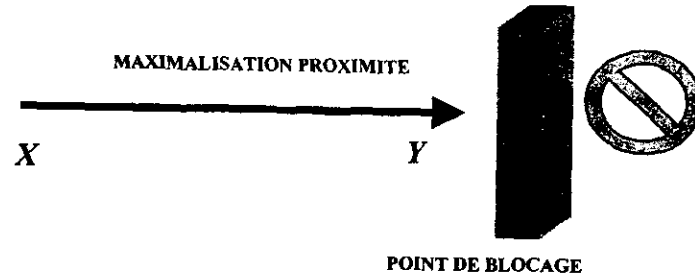
(40) *il n'envisageait que les biens célestes, ne pouvant comprendre qu'on mît en balance une éternité de félicité avec quelques heures d'une joie périssable. (Zola, dans Discotext)*

(41) *Si donc on mettait en balance le résultat de mes efforts comme labeur et le résultat comme rémunération, on trouverait certes celui-ci bien au-dessous de celui-là ! (Maupassant, dans Discotext)*

On pourrait enfin aussi citer le fait que expérimentiellement les deux adversaires avant le combat, c'est-à-dire au moment où la victoire de l'un n'a pas encore annulé l'équilibre entre eux, se retrouvent prototypiquement sur un plan horizontal (cf. *repousser l'ennemi* = « pousser en arrière » (*Grand Robert*)).

3. CARACTÉRISATION DE LA VALEUR SPATIALE DE *CONTRE*

Dans Dendale (2001) nous avons avancé l'hypothèse que l'apport lexical de *contre* dans ses emplois spatiaux est de signaler une localisation spatiale de X par rapport à Y dans laquelle (i) l'entité sous X est présentée comme tendant à se trouver maximalelement proche aux yeux du locuteur¹³ de l'entité sous Y et (ii) l'entité Y constitue un obstacle sur la trajectoire de l'entité X ou une frontière « nec-plus-ultra » pour le placement ou déplacement de l'entité X.



Ainsi quand un locuteur en plein déménagement dit (42), ce qu'il entend dire ce n'est pas « mettez-les *en contact* avec le mur » mais « mettez-les *le plus proche possible, maximalelement proche* du mur (éventuellement en contact avec celui-ci) afin de garder le milieu de la pièce dégagé ».

(42) *Mettez les cartons et les caisses contre les murs*

Et quand un locuteur dit (43), ce qu'il fait savoir c'est que la montagne a été un point de blocage pour l'avion qui s'en est rapproché maximalelement, avec toutes les conséquences qu'on sait :

(43) *L'avion s'est écrasé contre la montagne*

La notion de *proximité maximale* évite, premièrement, de devoir postuler trois types différents de relations entre X et Y, le contact (44), la proximité (45), la force (46) :

13. Ce trait comprend un autre trait que nous avons baptisé « télécité », trait qui correspond sans doute en gros à celui de « destination » dégagé par Leeman (1998 : 446).

(44) *L'échelle est appuyée contre le mur*

(45) *Henriette [...] venait de voir son mari, contre le mur, en face d'un peloton préparant ses armes. (Zola, dans Discotext)*

(46) *Elle serrait son fils contre sa poitrine*

Pour nous, le sens lexical de *contre* laisse la relation spatiale exacte entre X et Y dans le vague, ne précise pas ce qu'il faut comprendre, géométriquement, par « maximalité ou maximalisation de la proximité ». Cela explique du coup pourquoi des phrases comme (47) et (48) restent ambiguës, contact ou proximité pour le premier, contact ou force pour le second¹⁴ :

(47) *Mettez les cartons contre le mur*

(48) *Il appuya le front contre les carreaux*

Dans la plupart des cas, nos savoirs encyclopédiques sur les positions habituelles des objets complètent le manque d'information donnée sur ce point par la préposition ou le reste de la phrase.

La notion de *proximité maximale* permet, deuxièmement, de rendre compte aussi bien des emplois *dynamiques* que des emplois *statiques* de *contre*. Dans le premier cas, elle se traduit par un mouvement de rapprochement maximal en direction de Y; dans le second cas elle prend plutôt la forme d'une tendance à X à se trouver le plus proche possible de Y, indépendamment du mouvement vers Y qui est éventuellement nécessaire pour cela.

4. LIENS ENTRE LA VALEUR « LUTTE / HOSTILITÉ » ET LA VALEUR SPATIALE

La question clef dans la description de la polysémie de *contre* est de savoir par quels traits les différentes valeurs de la préposition sont liées. Ces liens permettent de justifier que ces valeurs soient exprimées par un seul et même mot et qu'il y a donc lieu de parler de

14. Remarquons que la locution adverbiale *ci-contre* a le plus souvent aussi le sens de proximité plutôt que de contact et que l'expression *contre à contre* signifie selon le *Grand Robert* « tout près, et sans se toucher ».

polysémie plutôt que d'homonymie. Essayons donc de mettre en rapport la valeur spatiale et la valeur « lutte / hostilité ».

Il n'y a pas, à notre avis, de notion qui relie uniformément toutes les valeurs de *contre*, comme par exemple le *mouvement*, retenu par Leeman (1998 : 446 note 21) ou la *force / contre-force*, proposée par Schepping (1991). Dans Dendale (2001) nous avons montré qu'il y a trop de contre-exemples pour pouvoir retenir l'un ou l'autre de ces deux traits comme dénominateur commun de toutes les valeurs de la préposition.

Nous croyons qu'il y a toutefois plusieurs points communs entre la valeur spatiale et la valeur « lutte / hostilité ».

4.1. Premier lien : le trait « endommagement » (factuel versus visé)

Il nous semble qu'un premier point où les deux valeurs de *contre* se rejoignent, c'est dans le trait « endommagement / destruction » de X ou de Y¹⁵.

Dans Dendale (2001) nous avons vu que le blocage physique de X par Y après l'approche maximale de X en direction de Y peut avoir des « effets physiques d'altération de X ou de Y », entendez par là des effets d'endommagement / de destruction. Il y a toutefois une différence fondamentale sur ce point entre l'emploi spatial de *contre* et son emploi « lutte / hostilité ». Dans le premier cas, c'est un endommagement *factuel et contingent*, qui peut, selon les cas, avoir lieu ou non, alors qu'avec *contre* « lutte / hostilité » c'est un endommagement *visé, voulu* (impliquant donc un *agent* à qui on attribue de l'intentionnalité) qui est toujours et nécessairement présent¹⁶.

Nous dirions que cette différence se traduit par le fait que pour la valeur « lutte / hostilité » de *contre* l'endommagement fait partie du sens lexical, alors que pour *contre* spatial ce n'est qu'une simple

15. Il faut noter ici qu'une analyse de *contre*, comme Lang (1991 : 351) au moyen d'un trait « agressivité de X » permettrait moins bien d'intégrer la valeur spatiale que notre trait « endommagement de X ou Y par l'autre élément ». On peut constater en effet que dans *l'avion s'écrase contre la montagne* il y a plus de sens de parler d'endommagement que d'agressivité.

16. Corollairement à cette différence il y a une différence dans la nature de l'obstacle ou du point de blocage. Dans le cas de *contre* spatial l'obstacle est une *entité inerte, passive* alors que dans *contre* « lutte / hostilité » le point de blocage est un obstacle à lever, *anéantir, endommager*.

conséquence référentielle, qui relève du monde décrit et non pas du sens des mots.

Linguistiquement, les effets physiques du blocage de X par Y dans le cas de *contre* spatial appartiennent d'ailleurs au vague laissé par le sens de la préposition. En effet l'*endommagement / la destruction* de X ou de Y n'est qu'une des conséquences possibles du blocage de X par Y, à côté d'effets physiques comme le *bruit*, résultat du choc entre X et Y, le *rebondissement* de X sur Y ou le *déplacement* de obstacle Y après un blocage insuffisant :

- (49) *Alors, à toute volée, elle lança une carafe qui s'écrasa contre le mur.* (Zola, dans *Discotext*)
- (50) *J'ouvre ma fenêtre à la mouche qui bourdonne désespérément contre la vitre.* (Renard, dans *Discotext*)
- (51) *Une gesticulation courte et saccadée, trouée de lumières crues, rebondit un instant comme une grêle contre ses vitres au long des rues de Brévenay.* (Gracq, dans *Discotext*)
- (52) *Blazius avec le doigt index recroquevillé frappa contre la porte qui s'entrebâilla, puis s'ouvrit toute grande.* (Gautier, dans *Discotext*)
- (53) *Soudain la porte est poussée contre lui : il tombe à la renverse.* (Boylesve, dans *Discotext*)

Ces effets sont souvent davantage signifiés par le verbe (*s'écrase, bourdonne, rebondit*), par le co-texte (*qui s'entrebâilla, puis s'ouvrit toute grande*) ou encore par notre savoir encyclopédique (une tomate ou un œuf jetés contre le mur *éclatent*, une balle *rebondit*, des pavés *cassent* une vitre, etc.) que par la préposition *contre* elle-même.

Il en est tout autrement dans les emplois « lutte / hostilité » de *contre* et cela tient pour nous à la différence de statut du trait « endommagement » dans ces emplois-là. Notre hypothèse est que ce trait est inscrit dans la notion même de lutte / hostilité, qui est exprimée aussi lexicalement, comme nous avons vu, par la préposition *contre* (cf. notre comparaison de *contre / avec* en combinaison avec un verbe de lutte).

4.2. Deuxième lien : les traits « maximalisation de la proximité » et « blocage » et leur rapport avec le trait « endommagement »

1. Il y a une autre différence dans le statut du trait « endommagement » selon qu'il s'applique à la valeur spatiale ou à la valeur « lutte / hostilité ».

Dans le cas de *contre* spatial, nous dirons que ce trait est un trait *d'arrière-plan*, un trait qui n'est que la *conséquence* (éventuelle) des deux autres traits retenus pour cet emploi, à savoir la maximalisation de la proximité combinée au blocage, deux traits qui sont plus saillants que lui et qui doivent donc être considérés par rapport à lui comme des traits *d'avant-plan*.

Dans le cas de *contre* « *lutte / hostilité* », le trait « endommagement » est un trait *d'avant-plan*, autonome. Cela ne veut pas dire qu'il se *substitue* aux traits « maximalisation de la proximité » et « blocage » de la signification spatiale, mais qu'il s'y *superpose*, reléguant ces deux traits à l'*arrière-plan*.

Ce qui s'est donc passé historiquement quand on est passé du sens spatial au sens hostilité ou *vice versa* c'est qu'un trait qui était présent à l'*arrière-plan* dans le sens spatial est passé à l'*avant-plan* et que le mouvement inverse s'est fait au niveau des traits *d'avant-plan*. Les deux emplois de la préposition sont liés parce que les mêmes traits s'y retrouvent, fût-ce avec un statut différent.

2. Examinons en plus de détail le rapport entre le trait « endommagement » et les deux traits initialement formulés pour l'emploi spatial, « maximalisation de la proximité » et « blocage ».

Sur le plan *référentiel et conceptuel*, on peut dire qu'on retrouve dans le combat primitif¹⁷, c'est-à-dire le « combat physique mettant en jeu deux êtres animés co-présents sur la scène », des éléments qu'on pourrait mettre en rapport avec le trait « maximalisation de la proximité », tel qu'il caractérise les emplois *dynamiques* de *contre*.

C'est premièrement le fait que les deux antagonistes du combat recherchent la *rencontre physique*, le *contact* (un lion ne peut pas tuer un cerf sans entrer en contact avec lui, sans effectuer une force physique sur lui). Il y a *mouvement* d'une entité vers une autre entité. La recherche de la rencontre préfigure évidemment le trait linguistique « maximalisation de la proximité »

C'est deuxièmement le fait que le mouvement signifié par *contre* a une *cible*, qui enlève toute nécessité d'aller *au-delà* de cette cible. La cible qui arrête le mouvement préfigure évidemment le trait linguistique de « point de blocage ».

17. On peut prendre comme exemple prototypique le combat entre animaux, qui ne se servent pas d'armes pour s'attaquer et se combattre.

Cette analyse conceptuelle trouve une première *justification linguistique* dans le fait que les expressions langagières utilisées pour décrire le combat (les types de combat, les phases du combat, etc.), appartenant à son champ associatif, réfèrent souvent explicitement à la rencontre, au contact, à la proximité.

C'est le cas en *synchronie*, où le combat peut être désigné par des termes comme : *rencontre hostile*, *prise de contact avec l'ennemi*, *choc entre les deux armées*, *le corps à corps*, *protection rapprochée*, *aller / marcher au combat*, *se rendre à l'ennemi*, *tomber aux mains de l'ennemi*, *combat rapproché*, etc., autant de termes qui soulignent par leur sens lexical propre la parenté sémantique ou conceptuelle entre le combat d'un côté et la rencontre, le contact, la proximité de l'autre.

C'est le cas aussi en *diachronie* où l'étymologie de plusieurs mots appartenant au champ associatif du combat montre que ces mots contiennent des éléments qui exprimaient soit la rencontre, le contact, la proximité de Y, soit le mouvement en direction de Y. Ainsi le mot *combat* contient l'élément *cum* qui signifiait « avec, ensemble » et qui souligne que le concept de combat intègre celui de rencontre. Le mot *attaquer*, qui nous est parvenu à travers l'italien *attaccare*, serait lié, selon Guiraud, à un verbe populaire dérivé de *atingere*, « atteindre » (*Robert Historique*). Les mots *assaillir*, *agresser / agression* et *affronter* viennent respectivement de *assilire / adsalire* et de *aggredi* (< *ad-gradi*) et de *ad-frontare*) qui comprennent tous le morphème *ad* « vers, en direction de », signalant, encore une fois, le mouvement, conceptuellement constitutif du combat primitif.

L'*histoire* même du mot *contre* montre qu'en ancien français ce mot pouvait signifier simplement « vers » s'il était combiné avec des verbes de mouvement (Dendale & De Mulder, 1998) :

- (54) *Li vavasors contre lui cort* ; (...) (Tobler-Lommatsch)
(Chrétien de Troyes, Érec et Énide, ed. CFMA, v. 384, traduit dans l'édition de la Pléiade comme : « Le vavasour court à sa rencontre »)
- (55) *Li uns contre l'autre s'esmuet, Si se fierent par les escuz Des deus fers tranchanz esmoluz* (Chrétien de Troyes, Érec et Énide, ed. CFMA, v. 3572-3574) « Ils se sont avancés l'un vers l'autre et leurs épées aiguës ont touché les écus »

Dans (55) c'est un rapprochement dans un but hostile, comme le montre le contexte (même si le verbe n'est pas un verbe d'hostilité), mais dans (54) c'est un simple rapprochement physique.

Il est important de souligner ici aussi que l'idée de lutte / hostilité ne dérive pas de l'idée de mouvement seule, comme le prétend Reyelt (1911 : 61)¹⁸. C'est la combinaison du mouvement (ou approche maximale) et du blocage de X, qui donne lieu, expérimentalement ou conceptuellement, à l'endommagement, trait qui a pu prendre ensuite un statut autonome dans les emplois « lutte / hostilité » de *contre*.

4.3. Troisième lien : le trait « perpendicularité » ou « vis-à-vis »

À côté des traits proposés jusqu'ici pour *contre* « contact / proximité » et *contre* « lutte / hostilité », il y a à notre avis lieu de distinguer un *autre trait*, qui permet, lui aussi, de souligner la parenté entre ces deux valeurs de la préposition. Nous l'introduisons par le biais de l'opposition sémantique entre *contre* et *selon*.

Il est connu que dans certains emplois relevant de la valeur « lutte / hostilité », *contre* s'oppose à *selon* (dans sa valeur de « conformité », cf. Coltier 2000). C'est le cas dans :

(56a) *Les hommes font des principes et agissent contre ces principes mêmes.* (Vigny, dans *Discotext*)

(56b) *Les hommes font des principes et agissent selon ces principes mêmes.*

(57a) *Parler contre sa pensée* (Grand Robert)

(57b) *Parler selon sa pensée*

(58a) *Contre mon habitude, je suis rentré chez moi à dix heures* (TLF)

(58b) *Selon mon habitude, je suis rentré chez moi à dix heures*¹⁹

Si on regarde l'origine de *selon*, qui, il est vrai, n'est pas entièrement sûre, on constate que la préférence est donnée (cf. *Le Robert Historique*) à une étymologie qui fait remonter le mot à *sulunc*, du latin *sublongum*, signifiant « le long de », sens spatial. Or, *contre* et *le long de* apparaissent parfois dans exactement le même environnement lexical. Par exemple :

(42) *Mettez les cartons contre le mur*

(59) *Mettez les cartons le long du mur*

18. L'auteur parle en fait d'opposition.

19. Cf. cet exemple attesté : Mais, *selon* mon habitude, je ne poussai pas la résistance jusqu'au bout. (Reybaud, dans *Discotext*)

Si les configurations spatiales décrites par ces deux phrases peuvent être référentiellement identiques, ces deux phrases ne signifient pas pour autant la même chose, parce qu'elles décrivent deux *conceptualisations différentes* de la même configuration spatiale. La différence qui est le plus souvent signalée par des informants est que *le long de* suggère l'idée d'une *extension latérale* parallèle au mur, idée absente dans *contre*, qui souligne en revanche l'idée d'une *grande proximité* du mur. Ce sont là évidemment des effets de sens qu'il convient de ramener à un fonctionnement sémantique plus général et plus profond.

Ce qui oppose à notre avis fondamentalement les deux prépositions *contre* et *le long de* c'est que *contre* désigne une « trajectoire *perpendiculaire* à Y²⁰ » (dans l'emploi dynamique de la préposition) ou une « position de *vis-à-vis* » (dans son emploi statique), alors que *le long de* désigne une « trajectoire ou une position *parallèle* à Y ». C'est ce qui explique la difficulté de combiner un verbe comme *cogner*, *buter*, *se heurter avec le long de*, alors que *contre y* est parfait :

(60a) *Il se cogne *le long de ...*

(60b) *Il bute *le long de ...*

Puisque les mots *selon* et *le long de* sont formellement liés, il n'est pas étonnant de retrouver l'opposition spatiale *contre / le long de* sur un plan *métaphorique, notionnel* dans l'opposition *contre / selon*. L'hostilité et l'opposition (cf. *ne sois pas contraire*) trouvent une expression métaphorique dans le mouvement perpendiculaire, qui, expérimentalement, est censé mener au contact, au choc, alors que la conformité semble notionnellement plus compatible avec le mouvement parallèle, qui ne mène pas au contact avec Y et laisse celui-ci donc intact.

Le fait que *contre* aurait le trait de « perpendicularité / vis-à-vis » n'est pas un simple hasard. Il y a d'abord un fondement historique. Le mot *contre*, on le sait, vient du mot latin *contra*, qui, parmi ses significations, avait celle de « en face de », tant en emploi adverbial qu'en

20. En tout cas perpendiculaire dans le cas prototypique. Il est évident qu'une approche un peu oblique, voire très oblique, relève toujours de *contre*, tant que cela ne devient pas un parcours parallèle.

emploi prépositionnel. Voici quelques exemples qui m'ont été fournis par A. Bertocchi et A. Orlandini :

- (61) *meam ut uxorem aspiciam contra oculis* (« comment regarder ma femme en face ? ») (Cas.938)
 (62) *verum certum est confidenter hominem contra conloqui* (« je veux résolument lui parler face à face ») (Amph.339)
 (63) *Is est. Adibo contra* (« C'est lui. Je m'en vais l'aborder en face ») (Bacch.535)

La valeur de « vis-à-vis » est une valeur que *contre / cuntra* avait toujours en ancien français et même actuellement encore en franco-provençal (cf. *Aller contre la ville. Le Diégo regardait contre l'est (Grand Robert électronique), cf. aussi Le Robert Historique*) :

- (64) *si s'agenoilla contre li, et li chevaliers se ragenoilla contre li aussi* (Joinv. 402 b, cité par Tobler-Lommatsch)

Il est vrai qu'en français moderne, *contre* n'a plus cette valeur comme valeur pleine, par exemple après un verbe de localisation statique comme *se placer, se trouver*, etc. ou un verbe de déplacement, comme *mettre, poser*, etc. Ceci n'est pas une raison toutefois pour ne plus retenir le trait dans la description du fonctionnement actuel de la préposition.

Une deuxième indication pour étayer l'idée que ce n'est pas un hasard que *contre*, préposition qui exprime aussi la « lutte / hostilité », contienne le trait de « perpendicularité / vis-à-vis », peut être trouvé dans le fait que certains mots qui désignent occasionnellement des formes de lutte / hostilité, comme *opposer, offensif*, etc. contiennent un élément qui exprime la position frontale de vis-à-vis (*ob* « en face, devant »). C'est aussi le cas d'un mot comme *adversaire* dont la base latine était construite sur la préposition *adversus* signifiant « en face » ou encore le mot *antagoniste* (« qui lutte contre »). Le mot *front* « troupe rangée face à l'ennemi » (*Le Robert historique*) et les expressions *faire front à, faire face à* utilisées très souvent dans un contexte militaire de bataille sont composés également de mots qui mettent clairement en avant le trait « vis-à-vis ». Et pour terminer, on parle de *vagues d'assaut* sachant que les vagues, dans le sens concret du mot, se caractérisent par leur mouvement perpendiculaire à la plage.

4.4. Quatrième lien : le trait « horizontalité » ou « équilibre / équivalence / symétrie »

1. Le pendant spatial du trait « équilibre / équivalence / symétrie », on l'a vu, est l'axe horizontal ou le trait d'horizontalité. C'est un trait que nous n'avions pas retenu dans notre analyse de *contre* spatial (Dendale, 2001) pour la simple raison qu'il est parfois neutralisé. Dans Dendale & De Mulder (1998) nous avons donné des exemples où *contre* s'utilise pour désigner un contact sur l'axe vertical, alors que normalement la préposition exprime un contact sur l'axe horizontal :

- (65) *Clemenceau [...] laissa tomber son front sur son bras, visage contre la table, et sanglota* (Barrès, dans *Discotext*)
 (66) *Les lions reposaient la poitrine contre le sol et les deux pattes allongées* (Flaubert, dans *Discotext*)
 (67) *Elle s'attaqua aux herbes, aux légumes; elle rampa, la poitrine contre le sol, cherchant dans une suprême étreinte de passion à emporter la terre elle-même* (Zola, dans *Discotext*)

Ces exemples pourraient faire croire que cet emploi de *contre* est limité aux emplois statiques. Rien n'est moins vrai comme le montrent les exemples suivants :

- (68) *Puis, elle lâcha la tête que la rigidité cadavérique commençait à glacer, et qui retomba contre le sol, refermant la blessure.* (Zola, dans *Discotext*)
 (69) *le roi entra en une grande fureur, et il frappa si violemment de son sceptre contre le pavé que la dalle se fendit.* (Gautier, dans *Discotext*)
 (70) *rencontrant à portée de sa main une pendule de vieux Saxe, à laquelle il tenait cependant, le duc la brisa contre le parquet,* (Bourges, dans *Discotext*)

Nous avons même trouvé un exemple où le contact se fait sur l'axe vertical mais vers le haut au lieu de vers le bas :

- (71) *Mais une hausse [du niveau de l'eau] plus forte se déclara, ils durent grimper à la septième, puis à la huitième. Une seule restait, et quand ils y furent, ils regardèrent anxieusement chaque centimètre que l'eau gagnait. Si elle ne s'arrêtait pas, ils allaient donc mourir, comme le vieux cheval, écrasés contre le toit, la gorge emplie par le flot ?* (Zola, dans *Discotext*)

2. Le trait « horizontalité » joue toutefois un rôle important dans certains cotextes, comme l'avait déjà montré Vandeloise en 1986. Deux exemples :

(72a) *J'ai mis ma jambe contre la sienne*

(72b) *J'ai mis ma jambe sur la sienne*

(73a) *Il s'est couché contre la femme*

(73b) *Il s'est couché sur la femme*

Là c'est le trait « horizontalité », et lui seul, qui oppose *contre* à *sur* et les deux phrases obtiennent des interprétations spatiales tout à fait différentes. Pour certains emplois, spatiaux, le trait « horizontalité » est donc un trait distinctif et donc absolument indispensable. Pour d'autres il est non-pertinent, puisqu'il peut être neutralisé²¹. Le fait que la valeur « lutte / hostilité » de *contre* semble également convoquer le trait d'horizontalité, pourrait cependant être un argument pour intégrer quand même ce trait dans le sémantisme de la préposition. À côté de ce que nous avons dit plus haut sur l'application métaphorique de l'horizontalité à l'« équilibre, équivalence, symétrie », on peut y ajouter que le concept de combat semble comprendre celui d'axe horizontal : un combat se fait en général sur un plan horizontal avec des activités « horizontales » comme *repousser l'ennemi* (*Grand Robert* « pousser en arrière ») ou *reculer*, activités qui se conçoivent prototypiquement sur un axe horizontal²².

3. Tous ces éléments montrent que l'horizontalité est un autre trait qui permet de rassembler la valeur spatiale et la valeur « lutte / hostilité » de *contre*. Spatialement c'est l'axe sur lequel, prototypiquement, se déroule l'activité du combat, se fait l'approche de l'ennemi et c'est l'axe le long duquel s'exercent les forces antagonistes. Notionnellement c'est l'axe sur lequel on conceptualise les deux partis, ennemis ou adversaires, dont le combat n'a pas encore déterminé le

21. Et ceci aussi bien pour *contre* que pour *sur*.

22. La donnée qui pose problème c'est *monter à l'assaut*. On comprend qu'on ne dise pas * *tomber à l'assaut* : la position basse sur l'axe vertical (position de la défaite) semble peu compatible avec l'idée d'assaut, d'initiative de combat, qui présuppose conceptuellement qu'on croit en ses chances de gagner. Ce qui reste pour le moment mystérieux c'est pourquoi c'est l'axe vertical que la langue utilise ici pour désigner le combat. Cette expression semble de ce point de vue en contradiction avec *marcher au combat*, où là c'est l'axe horizontal qui est mobilisé pour parler du combat.

rapport de force *vainqueur / vaincu*, rapport qui s'exprime en général au moyen de *sur*.

5. CONCLUSION

Sur la base de ce qui vient d'être dit, nous croyons qu'on peut conclure que les valeurs spatiales (statiques et dynamiques, de contact et de proximité) et les valeurs de lutte / hostilité de *contre* constituent bel et bien des significations différentes d'un seul et même mot et qu'il y a donc lieu de parler de polysémie plutôt que d'homonymie par exemple. Nous avons montré en effet que ces deux valeurs ont plusieurs traits en commun, qui prennent évidemment des réalisations différentes dans le cotexte, mais elles se distinguent par la différence de statut donné aux traits : traits d'avant-plan, traits d'arrière-plan.

Terminons par la question de savoir si la valeur d'hostilité de *contre* est déterminée par le contexte. Il y a à notre avis deux cas de figures : ou bien le co-texte contient des mots qui évoquent l'hostilité (*se battre, ennemi, pour l'anéantir*, etc.) et ce sont alors ces éléments-là qui vont suggérer l'interprétation « lutte / hostilité » ; mais il est possible aussi que le co-texte ne contienne pas d'éléments, comme dans l'exemple de Leeman, *Max était contre le mur de Berlin*, ou dans *Le Romain contre le Grec* ou dans l'exemple de Péroz (2002), *Il a laissé ses armes contre un coffre en bois sculpté*. À ce moment-là les potentialités lexicales de *contre* vont obliger l'interprétant de vérifier plusieurs statuts possibles pour X et Y et il déterminera la ou les valeurs que *contre* peut prendre dans la phrase en fonction des compatibilités sémantiques de X et Y avec les rôles sémantiques exigés pour X et Y par la préposition. Ce n'est donc sûrement pas le contexte *seul* qui détermine l'interprétation de *contre* mais aussi ses propres virtualités lexicales.

ABSTRACTS

**LA POLYSÉMIE DE *CONTRE* :
QUELQUES HYPOTHÈSES POUR LIER SPATIAL
ET NON-SPATIAL**

Après avoir formulé ailleurs des hypothèses sur le sens lexical de *contre* (Dendale, 2001) en termes de maximalisation de la proximité par rapport à un point de blocage, hypothèses que nous rappelons brièvement ici, nous nous proposons de décrire ici d'abord le sens « lutte / hostilité » de la préposition *contre* à l'aide du trait « endommagement ». Dans la deuxième partie de l'article nous essayons de montrer que les deux valeurs décrites ainsi, la valeur spatiale et la valeur « lutte / hostilité », sont liées par différents traits. Cette constatation doit contribuer à fonder le caractère polysémique de la préposition *contre*.

After having formulated elsewhere hypotheses on the lexical meaning of French preposition *contre* (Dendale, 2001) in terms of maximalisation of proximity relative to a point of blockage, hypotheses which we'll recall briefly here, we intend to describe here the meaning of « fight / hostility » of the preposition *contre* by means of the feature « damaging ». In the second part of the article, we try to show that the two meanings described, the spatial one and the one « fight / hostility » are linked by different features. This observation will contribute to establish the polysemic nature of the preposition *contre*.

BIBLIOGRAPHIE

- CADIOT, P. (1991), *De la grammaire à la cognition : la préposition pour*, Paris, Éditions du CNRS.
- COLTIER, D. (2000), *Analyse sémantique de selon. Quelques propositions*. Thèse de doctorat, Université de Nancy.
- DE MULDER, W. & VANDERHEYDEN, A. (2001), « L'histoire de *contre* et la sémantique prototypique », *Paris Langue française* 130, 108-125.
- DENDALE, P. (2001), « L'emploi spatial de *contre* : propositions pour un traitement unifié », Colloque PREP AN 2000, Université de Tel-Aviv, 3-9 septembre 2000, *Travaux de linguistique* 42-43, 229-239, Duculot.
- DENDALE, P. (à paraître), « Sens spatial contre sens adversatif. Quelques éléments dans le débat sur le sens prototypique de la préposition *contre* », In « Hommages à Theo Venckeleer », Leuven, Peeters.
- DENDALE, P. & DE MULDER, W. (1998), « *Contre* et *sur* : du spatial au métaphorique ou inversement ? », Nancy *Verbum* XX, 4, 405-434.
- DENDALE, P. & DE MULDER, W. (1999), « Close encounters with *contre* », communication au Colloque International de Linguistique Cognitive (ICLA), Stockholm.
- Discotext 1. Textes littéraires français 1827-1923*, Paris, Hachette.
- FRANCKEL, J-J. & Paillard, D. (1998), « Les emplois temporels des prépositions : le cas de *sur* », *Cahiers Chronos* 3, 199-212.
- Grand Larousse de la langue française*, Paris, Larousse.
- Grand Robert électronique de la langue française*, Paris, Le Robert.
- HANSE, J. (1987), *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Gembloux, Duculot.

- IMBS, P. (dir.) (1978), *Trésor de la langue française, Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960)*, Paris, éd. du CNRS.
- LAKOFF, G. & JOHNSON, M. (1985), *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit.
- LANG, J. (1991), *Die französische Präpositionen, Funktion und Bedeutung*, Heidelberg, Carl Winter Universitätsverlag.
- LEEMAN, D. (1998), « La métaphore dans la description des prépositions », *Verbum* XX 4, 435-458.
- LEEMAN, D. (2001), « *Tout contre* vs. *très contre* », Colloque PREP AN 2000, Université de Tel-Aviv, 3-9 septembre 2000, *Travaux de linguistique* 42-43, 241-252, Duculot.
- Lexis*, (1977), Larousse de la langue française. Paris, Larousse.
- Le Point. Les archives intégrales 1995-1998*, CEDEROM – SNI.
- PÉROZ, P. (2002), « La préposition *contre* à partir de la valeur « d'échange ». Forme schématique et régulation de la variation sémantique », Colloque *PREP AN 2000*, Université de Tel-Aviv, 3-9 septembre 2000, *SCOLIA* 15, Université de Strasbourg II, 107-122.
- REYELT, R. (1911), *Ueber den Gebrauch und die begriffliche Entwicklung der französische Präpositionen vers, envers, devers, par devers (dedevers, par dedevers), contre, encontre und à l'encontre de*. Göttingen.
- SCHEPPING, M-T. (1991), « The lexical meaning of the French preposition *contre* », in Rauh, G., éd., *Approaches to prepositions*, Tübingen, Niemeyer, 225-252
- TOBLER, A. & LOMMATZSCH, E. (1956), *Altfranzösisches Wörterbuch*, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag.
- VANDELOISE, C. (1986), *L'espace en français*, Paris, Seuil.